

AVANT-PROPOS

Ce dictionnaire est destiné aux étudiants et aussi à un public plus large, à tous ceux qui veulent se familiariser avec la richesse culturelle des Caraïbes. Il ne s'agit pas de rivaliser avec les encyclopédies, les livres d'histoire ou de littérature, ni avec les guides touristiques, mais de proposer une approche essentielle d'un monde qui reste méconnu.

Les auteurs sont conscients qu'une telle entreprise comporte des choix qui supposent des lacunes, des oublis volontaires ou involontaires et que certaines rubriques mériteraient de plus longs développements.

En effet, rédigé dans le même esprit que les précédents dictionnaires (Espagne, Amérique latine, France), ce répertoire est une initiation qui ne saurait approfondir chaque sujet comme il le mérite, mais il a la prétention d'ouvrir des perspectives et de réunir pour la première fois des cultures qui ont déjà une longue histoire commune.

Les États membres de la Caraïbe sont : **Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, la Dominique, la Grenade, le Guatemala, le Guyana, Haïti, le Honduras, la Jamaïque, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, la République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Christophe et Nevis, Saint-Vincent et les Grenadines, le Salvador, le Surinam, Trinité-et-Tobago, le Venezuela.**

Les membres associés : **Aruba, la France (au titre de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique), les Antilles néerlandaises et les îles Turques et Caïques.**

Nous avons ajouté à cette liste l'île de **Porto Rico** qui se trouve dans l'aire caraïbe. Pour ce qui concerne **le Mexique, la Colombie et le Venezuela**, déjà traités pour l'essentiel dans le dictionnaire Amérique latine, nous avons considéré ces pays seulement en fonction de leur « façade » caraïbe. Nous renvoyons à ce même dictionnaire pour certaines entrées¹.

1. Les termes suivis d'un astérisque font l'objet d'une étude détaillée dans ce dictionnaire.

UN ARC ET SES FLÈCHES

« Le bassin caraïbe – qu’une vision manichéenne présente comme des terres en flammes entourées d’une mer en ébullition – est en train de vivre une nouvelle étape de son aventure historique. Pouvant devenir ce qu’il est, l’archipel, dans son ensemble, a aujourd’hui quelque chose en propre à exprimer, et il le fait avec vigueur dans tous les domaines de la pensée et de l’action. Les données historiques, écologiques, sociales, ludiques, politiques, religieuses, prennent souvent des dimensions épiques dans la vie comme dans les cultures de la région.

Quant au complexe littéraire et artistique de la Caraïbe, il traduit une sensibilité dionysiaque, solaire et onirique à la fois, qui rassemble sur le même registre le réalisme picaresque et le surréalisme populaire. Entre l’être humain et le milieu naturel caribéen s’ouvre un golfe éblouissant : l’élémentaire joie de vivre (malgré d’atroces malheurs sociaux) côtoie la jouissance quasi érotique que procure l’équilibre des sons, des couleurs et des formes. À cet égard, sans sous-estimer le rôle de la littérature et des arts plastiques, la musique occupe aux Caraïbes le premier rang de l’appréhension esthétique des expériences vécues.

L’arc de la Caraïbe finira donc un jour par briser le dernier côté du triangle où le commerce colonial enferma son destin, afin de décocher dans toutes les directions de la solidarité des flèches musicales, plastiques, romanesques et poétiques. Ce jour-là, le monde recevra la nouvelle que les maladies de l’histoire et de la géographie peuvent être changées en suprême santé du réel et de l’imaginaire des sociétés. »

René Depestre

A

ABAKUÁ. Société secrète masculine de Cuba, unique en son genre dans le continent américain. Les adeptes sont appelés *abakuás* ou *nāñigos* (esclaves affranchis). Cette association de défense est née parmi les esclaves noirs pendant les périodes de grande oppression, pour sauvegarder leurs propres valeurs sociales et religieuses. Le *ñāñiguismo* est indissociable des croyances africaines et du culte des morts. La représentation symbolique est l'*Ireme* ou *el diablito*. Les activités du culte ont lieu dans des temples. Il en existe 40 dans les provinces de La Havane et de Matanzas. Dans tous les rites, on utilise des tracés ou des graphies appelées *Ereniyó* qui constituent un système idéographique de signes. Ces symboles sont tracés avec du plâtre jaune ou blanc et se divisent en trois catégories, les *Gandos*, les Signatures (*Firmas*) ou *Anaforuanas* et les Sceaux (*Sellos*). ♦ Dans le rituel *Nāñigo*, le rythme *Abakuá* est l'ancêtre le plus proche de la *Columbia* dont il a hérité nombre de caractéristiques comme celle de n'être dansé et exécuté exclusivement que par des mâles, dans des mouvements de combats, utilisant parfois des machettes, parfois un tapis de verre cassé. ♦ Le rythme *Abakuá* était pratiqué dans des cercles fermés, sortes de franc-maçonneries marginales d'ex-esclaves affranchis (*los ñāñigos*), se regroupant pour défendre les intérêts du peuple opprimé face à la bourgeoisie espagnole dominante. ♦ Dans le *ñāñiguismo* se sont établies

plusieurs hiérarchies : l'*Indisime* est un pratiquant, alors que le *Obonekue* est un initié. ♦ L'*Abakuá* a donné la *rumba*, une des principales traditions musicales du Cuba. ♦ Cette société secrète qui ressemble beaucoup dans sa forme, à celle des Francs-Maçons, est toujours vivante aujourd'hui. Les membres de cette société doivent vivre une rigoureuse pratique éthique.

Abela, Eduardo (1889-1965).

Peintre cubain, né à La Havane, qui fit partie du mouvement d'avant-garde. Il a commencé à publier des dessins humoristiques dans les journaux de La Havane. Après un séjour en Espagne (1921-1924) il revint à Cuba et donna une nouvelle vie au personnage traditionnel de *El Bobo* et s'en servit comme instrument de combat contre la dictature de Gerardo Machado*. Il peignit alors des sujets cubains comme *La comparsa*, *Camino de Regla* et *Los funerales de papá Montero*. ♦ Il fit partie du groupe d'artistes de la *Revista de Avance**. Il voyagea en Europe et exposa à Paris. Parmi ses œuvres les plus célèbres où l'on voit des *guajiros* avec la traditionnelle *guayabera* et le *sombrero de jipi*, il faut citer *Guajiros* (1938) et *Los novios*. Il fonda l'*Estudio Libre para Pintores y Escultores*, qui rompait avec les traditions académiques et favorisait la créativité. Il fut séduit par le surréalisme. Il y a eu une rétrospective de son abondante production à La Havane, en 1954.

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE EN AMÉRIQUE. ♦

1793 : abolition de l'esclavage à Saint-Domingue : 28 août 1793, dans la moitié nord ; 4 septembre 1793, dans la moitié sud. 1794 : abolition de l'esclavage dans toutes les colonies françaises, proclamée par la Convention nationale. La décision n'est appliquée qu'à Saint-Domingue, à la Guadeloupe et en Guyane. (Voir ci-après le texte du décret). 1802 : révocation de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises par Napoléon. 1813 : abolition progressive en Argentine. 1814 : abolition en Colombie. 1815 : abolition de la traite des Noirs (congrès de Vienne). 1823 : abolition au Chili. 1824 : abolition en Amérique centrale. 1829 : abolition au Mexique. 1831 : abolition en Bolivie. 1833 : abolition dans les colonies anglaises qui prévoit « une période d'apprentissage de la liberté ». 1842 : abolition en Uruguay. 1851 : abolition en Équateur. 1854 : abolition au Venezuela et au Pérou. 1863 : abolition dans les colonies hollandaises. 1865 : abolition aux États-Unis. 1873 : abolition à Porto Rico. 1883 : abolition dans les colonies anglaises (« période d'apprentissage » terminée). 1886 : abolition à Cuba. 1888 : abolition au Brésil.

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Documents.

1. DÉCRET DE LA CONVENTION NATIONALE du 16^e jour de pluviôse, an II^o de la République française, une & indivisible, *Qui abolit l'Esclavage des Nègres dans les Colonies.*

« La Convention nationale déclare que l'esclavage des Nègres dans toutes les Colonies est aboli ; en conséquence, elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français, &

jouiront de tous les droits assurés par la constitution.

Elle renvoie au comité de salut public, pour lui faire incessamment un rapport sur les mesures à prendre pour assurer l'exécution du présent décret.

Visé par les inspecteurs. Signé Auger, Cordier & S.E. Monnell.

Collationné à l'original, par nous président & secrétaire de la Convention nationale. À Paris, le 22 germinal, an II de la République française, une & indivisible.

Signé Amar, président ; A. M. Baudot,

Monnot, Ch. Pottier & Pessard, secrétaires.

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE, le Conseil exécutif provisoire mande & ordonne à tous les Corps administratifs & Tribunaux, que la présente loi ils fassent consigner dans leurs registres, lire, publier et afficher dans leurs départements et ressorts respectifs : en foi de quoi nous y avons apposé notre signature et le sceau de la République. À Paris, le 22^e jour de germinal, an second de la République française, une & indivisible ».

Signé Buchot, président par intérim. Contresigné Gohier. Et scellée du sceau de la République.

À Paris, de l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre. An II^o de la République.

2. RÉTABLISSEMENT DE L'ESCLAVAGE (arrêté du 28 messidor, an X, 17 juillet 1802).

– « *Considérant que les colonies ne sont autre chose que des établissements formés par les Européens, qui y ont amené des Noirs comme les seuls individus propres à l'exploitation de ces pays...*

– *Considérant que ceux-ci seuls sont les indigènes de la nation française...*

– *Considérant que les bienfaits accordés par la mère patrie n'ont servi qu'à amener la paresse, la misère et tous les maux qui ont accablé cette colonie,*

et particulièrement les Noirs livrés à eux-mêmes.

- *De sorte que la justice nationale et l'humanité commandent autant que la politique, le retour des vrais principes...*
- *Jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, le titre de citoyen français ne sera porté dans l'étendue de cette colonie et ses dépendances que par les blancs. Aucun autre individu ne pourra prendre ce titre ni exercer les fonctions qui y sont attachées. »*

Signé : Richepance.

3. ABOLITION DÉFINITIVE DE L'ESCLAVAGE DANS LES COLONIES FRANÇAISES

(décret du 27 avril 1848).

Alors que François Arago était ministre de la Marine et des Colonies, « considérant que nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves », il mit en place une commission présidée par Schoelcher*, chargée de rédiger le décret d'abolition. En voici le texte : « Le gouvernement provisoire, considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine ; qu'en détruisant le libre arbitre de l'homme, il supprime le principe naturel du droit et du devoir ; qu'il est une violation flagrante du dogme républicain : Liberté, Égalité, Fraternité, décrète » : **Article premier** : *L'esclavage est entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises.* **Art. 2** : *Le système d'engagement à temps établi au Sénégal est supprimé.* **Art. 3** : *Les gouverneurs et commissaires-généraux de la République sont chargés d'appliquer l'ensemble des mesures propres à assurer la liberté à la Martinique, à la Guadeloupe et dépendances, à l'île de la Réunion, à la Guyane, au Sénégal et autres établissements français de la côte occidentale d'Afrique, à l'île Mayotte et dépendances*

et en Algérie. **Art. 4** : *Sont amnistiés les anciens esclaves condamnés à des peines afflictives ou correctionnelles pour des faits qui, imputés à des hommes libres, n'auraient point entraîné ce châtement. Sont rappelés les individus déportés par mesure administrative.* **Art. 5** : *L'Assemblée nationale réglera la quotité de l'indemnité qui devra être accordée aux Colons.* **Art. 6** : *Les colonies purifiées de la servitude et les possessions de l'Inde seront représentées à l'Assemblée nationale.* **Art. 7** : *Le principe que le sol de la France affranchit l'esclave qui le touche est appliqué aux colonies et possessions de la République.* **Art. 8** : *À l'avenir, même en pays étranger, il est interdit à tout Français de posséder, d'acheter ou de vendre des esclaves, et de participer, soit directement, soit indirectement, à tout trafic ou exploitation de ce genre. Toute infraction à ces dispositions entraînera la perte de la qualité de citoyen français. Néanmoins, les Français qui se trouveront atteints par ces prohibitions, au moment de la promulgation du présent décret, auront un délai de trois ans pour s'y conformer. Ceux qui deviendront possesseurs d'esclaves en pays étrangers, par héritage, don ou mariage, devront sous la même peine, les affranchir ou les aliéner dans le même délai, à partir du jour où leur possession aura commencé.* **Art. 9** : *Le ministre de la Marine et des Colonies et le ministre de la Guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.*

Fait à Paris, en Conseil du Gouvernement, le 27 avril 1848.

ACADIENS. Les premiers colons français en Nouvelle-France qui vivaient en Acadie (déformation du nom d'Arcadie donné à la région par Verrazano), profon-

dément catholiques, refusèrent toute allégeance à l'Angleterre protestante. Au XVII^e s. et au début du XVIII^e, ils furent marginalisés, mais proclamés « Français neutres », car ils ne prirent pas partie dans la guerre de la Succession d'Autriche. Mais les colons anglais convoitaient leur territoire, plusieurs milliers d'Acadiens furent exilés dans des colonies de la Nouvelle-Angleterre, d'autres en Angleterre. Certains purent regagner la France. ♦ Lors de leur déportation, un groupe arriva aux Antilles (1756). Un petit nombre se réfugia à la Martinique. Après la paix de 1763, Choiseul proposa aux Acadiens réfugiés en France d'aller vivre aux Antilles ou en Guyane (la plupart périrent dans la malheureuse expédition de Kourou*). Certains sont restés à Sinnamary. Plus de deux mille d'entre eux furent envoyés à Saint-Domingue, un petit nombre à la Guadeloupe, à la Martinique et à Sainte-Lucie. Beaucoup se sont réfugiés en Louisiane.

Acosta, Agustín (1886-1979). Écrivain et homme politique cubain, né à Jagüey Grande (Matanzas). Il a fait de la prison sous la dictature de Gerardo Machado*. il fut gouverneur de la province de Matanzas et il fut aussi secrétaire de la présidence pendant le gouvernement de Carlos Mendieta, sénateur et président du *Partido de Unión Nacionalista*. Il écrivit dans de nombreux journaux et revues (*El Figaro*, *El Cubano libre*, *Social*, *Las Antillas*, *Archipiélago*, etc.). Poète post-moderniste, il fut le précurseur de la poésie sociale et il a exprimé son attachement à la terre cubaine. Il fut membre de l'*Academia Cubana de la Lengua* et il reçut le titre de « poète national » en 1955. Il a émigré aux États-Unis peu avant sa mort. ♦ *Poemas de Ala* (1915) ;

Hermanita (1923) ; *La Zafra* (1926), premier recueil de poèmes à tonalité sociale ; *Los camellos distantes* (1936) ; *Las islas desoladas* (1941) ; *Los últimos instantes* (1941) ; *Jesús* (1957) ; *Camino de hierro* (1963).

AGOUE-TAROYO. Dieu vaudou*, maître de la mer et de ses îles. Il règne aussi sur les eaux douces, rivières, lacs, étangs et sources. Devant ses fidèles, il prend souvent l'apparence d'un poisson. L'un de ses symboles est aussi un petit voilier qui figure sur les autels des *houmfors**, ou temples vaudous.

Agnant, Marie-Célie (1953). Poétesse, romancière et enseignante. Née à Port-au-Prince, elle vit au Québec depuis 1970. Les thèmes dominants de son œuvre sont la condition des femmes, l'exclusion, la solitude, le racisme et l'exil. ♦ Poésie : *Balafres* (1994). Romans : *La Dot de Sara* (1995) ; *Le Livre d'Emma* (2001) ; *Un Alligator nommé Rosa* (2007). Nouvelles : *Le Silence comme le sang* (1997). Romans pour la jeunesse : *Alexis d'Haïti* (1998) ; *Le Noël de Maïté* (1999) ; *Alexis fils de Raphaël* (2000) ; *Vingt Petits Pas vers Maria* (2001).

Agramonte Loynaz, Ignacio (1841-1873). Héros de l'Indépendance cubaine, né à Camagüey. Né dans une famille qui possédait des esclaves, il avait été particulièrement sensibilisé à leur sort et il milita pour leur liberté et pour celle de Cuba. Il participa au mouvement insurrectionnel de 1868 et ses qualités de tacticien et sa bravoure lui valurent d'être nommé général en chef et commandant de la province de Camagüey. Ses soldats le surnommèrent *El Mayor*. Il mourut en combattant les Espagnols à Jimagayú.

En son honneur, on appelle parfois la province de Camagüey, la « *Tierra Agramentina* ».

Agricole, Eugène (1834-1901). Homme politique et écrivain guadeloupéen. Il faisait partie de « l'élite noire ». Sa personnalité fut importante dans la formation des institutions laïques et républicaines. ➤ *Les Soupirs et les rêves* (1936), recueil regroupant des poésies qui avaient paru dans les journaux. Elles sont d'une facture néoclassique. Les sujets traités se réfèrent au marronnage, à l'abolition de l'esclavage, à l'expédition française au Mexique, etc.

Agüero, Joaquín (1816-1851). Patriote cubain, né à Puerto Príncipe (Camagüey). Il abolit l'esclavage dans ses propriétés et il fut président de la *Sociedad Libertadora de Camagüey*. Il fit imprimer des pamphlets et il prit la tête de l'insurrection de 1851 contre les colonisateurs espagnols. Son insuffisante préparation militaire le conduisit à l'échec. Il décida de fuir aux États-Unis, mais il fut arrêté sur dénonciation et il fut torturé. Condamné au garrot, l'exécution ne put avoir lieu car le bourreau avait été empoisonné par le peuple. Il fut fusillé avec trois de ses compagnons le 12 août 1851.

Aguilera y Tamayo, Francisco Vicente (1821-1877). Homme politique cubain, né à Bayamo. C'était un riche « *hacendado* ». Il possédait 300 fermes, plusieurs *ingenios* de canne à sucre, des propriétés urbaines, dont le théâtre de la ville de Bayamo, des têtes de bétail par milliers et plusieurs centaines d'esclaves. Il sacrifia tout ce qu'il avait pour obtenir la liberté de son pays. Il collabora étroitement avec Carlos Manuel de Céspedes*. Il participa

aux préparatifs de l'insurrection de la Demajuaga, le 10 octobre 1868, contre la domination espagnole. D'une honnêteté proverbiale, il fut président de la Junte révolutionnaire, général en chef de l'armée d'Orient, secrétaire à la Guerre et plus tard, il fut nommé vice-président du gouvernement nationaliste. Il mourut au cours de sa mission aux États-Unis où il avait été envoyé pour recueillir des fonds et pour rallier des émigrés à la cause patriotique.

Aguirre, Mirta (1912-1980).

Poète, essayiste et journaliste cubaine. Elle fut co-éditrice de la *Gaceta del Caribe* et directrice de l'*Instituto de Literatura y Lingüística de la Academia de Ciencias de Cuba*. Elle écrivit plus de deux mille articles dans la rubrique cinéma, théâtre et musique du journal *Hoy*, organe du Parti socialiste populaire. ➤ Poésie : *Canción antigua a Che Guevara* (1970) ; *Juegos y otros poemas* (1974) ; *Ayer de hoy* (1980). Essais : *Influencia de la mujer en Iberoamérica* (1947) ; *La obra narrativa de Cervantes* (1970) ; *El romanticismo de Rousseau a Victor Hugo* (1973) ; *Del encausto a la sangre: Sor Juana Inés de la Cruz* (1974) ; *Introducción a la filosofía del lenguaje figurado* (1982) ; *Artículos en Cuba Socialista* (1985) ; *Crónicas de cine* (1988).

Aimard, Gustave (1818-1883).

Pseudonyme d'Olivier Gloux, voyageur et romancier français. Il a parcouru pendant plus de vingt ans le continent américain. Parmi la centaine de titres de romans d'aventures qu'il a publiés, dans lesquels il ne manque jamais une partie didactique, certains concernent les Antilles. ➤ *Les Vaudoux* (1867), le roman d'aventures se

déroule à Saint-Domingue. L'auteur se réjouit de l'abolition de l'esclavage* ; *Les Aventuriers* (1868), dans « l'inextricable dédale de l'archipel des Antilles », les personnages principaux sont des flibustiers (le capitaine Warner, d'Esnambuc*, L'Olonnais, Montbars, Vent-en-Panne, etc.), des boucaniers* et des Indiens Caraïbes* ; *Le Chasseur de rats* (1876), dans ce roman apparaît le personnage d'Ignace, dont Gustave Aimard fait un chef des nègres marrons* au moment de l'arrivée de Richepanse* à la Guadeloupe. Ignace fut probablement un officier de couleur, un « ancien libre » qui rejoignit Delgrès* et qui mourut le 25 mai 1802 dans le fortin de Baimbridge construit par Victor Hugues*.

Alante-Lima, Willy (1927). Pseudonyme de **René Wilson Lima**. Poète, conteur et essayiste né à Grand-Bourg (Marie-Galante). Il collabore à la revue *Présence africaine* et à la *Revue guadeloupéenne*. ♦ *Fleurs de Mancenils* (1955) ; *Poèmes à dépression* (1978) ; *Clin-Din-Din des îles* (1982) ; *Requiem de minuit* (1988), recueil poétique où l'on retrouve des accents de Saint-John-Perse. Contes : *Youri la petite souris* (1983) ; *Mémoires d'un bananier* (1991) ; *L'Île de Monrire* (2000), la chronique de l'île de Monrire est accompagnée de quelques histoires brèves qui ont pour thème cette île qui n'est signalée dans aucun atlas. Essais : *Guy Tirolien. L'homme et son œuvre* (1991) ; *Les Paradoxes de la découverte ou Colomb revu et corrigé* (2008). Pour W. Alante-Lima, Christophe Colomb ne fut pas le premier à fouler les terres d'Amérique. D'après lui, vers 701, sous le règne du pharaon nègre Taharka, au XVIII^e s. sous le règne de l'empereur Abubakar du Mali, entre 1462 et 1492

sous l'empire Songhaï, il y eut des expéditions vers le Nouveau Monde.

Alberto, Eliseo (1951). Poète et romancier cubain, né à Arroyo Naranjo. Il réside au Mexique. Fils du grand écrivain Eliseo Diego*, il se définit comme « un cubano errante ». La publication de *Informe contra mí mismo*, avait eu un grand impact. Dans ce volume autobiographique, il raconte comment la *Seguridad del Estado* de Cuba lui avait demandé de faire un rapport contre sa propre famille, à la fin de 1978. Il a aussi écrit des scénarios de cinéma, en particulier celui de *Guantanamo*, mis en scène par Tomás Gutiérrez Alea. ♦ Romans : *Caracol Beach* (1998), prix international Alfaguara ; *Esther en alguna parte*, rencontre de deux hommes déjà vieux et de leurs souvenirs communs ; *La fogata roja* raconte la transformation d'un enfant en guérillero au Nicaragua à l'époque sandiniste ; *Dos cubalibres*, exaltation de la culture cubaine de la part d'un exilé (*nadie quiere más a Cuba que yo*).

Alcántara Almanzar, José (1946).

Écrivain, sociologue et critique littéraire dominicain, né à Santo Domingo. Il a été professeur à l'université INTEC. ♦ Romans et contes : *Callejón sin salida* (1975) ; *Testimonios y profanaciones* (1978) ; *Las máscaras de la seducción* (1983) ; *La carne estremecida* (1989) ; *El sabor de lo prohibido* ; *Antología personal de cuentos* (1993). Études, anthologies : *Antología de la literatura dominicana* (1972) ; *Estudios de poesía dominicana* (1979) ; *Narrativa y sociedad en Hispanoamérica* (1984) ; *Panorama sociocultural de la República Dominicana* (1996).

Alegria, Ricardo (1921). Archéologue, né à San Juan de Puerto Rico. Il est considéré comme le « père de l'archéologie moderne à Porto Rico ». Il a étudié particulièrement la culture des Taïnos et leur destruction par le choc de la conquête. Il estime toutefois qu'un tiers de la population de Porto Rico a du sang Taïno dans les veines. ♦ Il a été le premier directeur de l'Institut de la culture portoricaine et il a fondé en 1992 le *Museo de las Américas*.

Alexis, Jacques Stephen (1922-1961).

Écrivain et idéologue haïtien. Fils de Stephen Alexis*, son enfance s'est déroulée pendant l'occupation nord-américaine d'Haïti. Jacques Stephen étudia la médecine à Port-au-Prince, puis à Paris. Il publia dans différentes revues et il fonda le groupe *La Ruche* avec René Depestre*. Ses idées marxistes, dans la ligne de celles de Jacques Roumain*, l'obligèrent à partir en exil. Il voyagea beaucoup et termina ses études de neurologie à Paris. Il y rencontra Césaire*, Senghor, Aragon et il fréquenta les milieux communistes. Il apporta une contribution importante en 1956 à Paris, au *Premier Congrès des écrivains et artistes noirs* : Prolégomènes à un manifeste du réalisme merveilleux des Haïtiens*. Il vécut quelque temps à Cuba et, en avril 1961, il voulut regagner clandestinement Haïti. Il fut dénoncé, torturé et exécuté par les « Tontons-macoutes* » de Duvalier*. ➤ *Compère général Soleil* (1955), Hilarion, ouvrier agricole, victime de la pauvreté, rencontre en prison Pierre Roumel (personnage inspiré par Jacques Roumain) qui lui rend une confiance qu'il avait perdue et qui lui propose un projet politique. Il vit un grand amour, mais il aura à faire face aux injustices dont son pays est la victime.

Alors qu'il allait couper la canne à sucre en République dominicaine, il périt dans un massacre ainsi que son jeune fils. Le livre à la fois lyrique et réaliste, dans la ligne d'une esthétique indigéniste, est assez pessimiste sur les perspectives d'un « avenir meilleur » ; *Les Arbres musiciens* (1957), roman de la réalité haïtienne, de la paysannerie exploitée, victime des grandes sociétés étrangères. L'auteur dénonce les conséquences désastreuses sur le plan culturel, de la campagne « anti-superstitieuse » lancée par le dictateur Lescot* et par l'Église catholique ; *L'Espace d'un cillement* (1959) c'est l'histoire d'une rencontre dans un bordel de Port-au-Prince, entre une prostituée malgré elle et un honnête travailleur haïtien. L'amour qui semble impossible entre ces deux « prolétaires » s'impose progressivement et s'enracine de façon durable. C'est un roman de la lutte contre le mal ; *Romancero aux étoiles* (1960), série de contes haïtiens d'inspiration très variée. Ainsi « le sous-lieutenant enchanté » montre la victoire de l'amour sur le racisme, alors que « le Dit de la Fleur d'Or » dénonce les exactions des conquistadores. Essai : *Manifeste programme de la seconde indépendance*.

Alexis, Stephen (1889-1962). Journaliste, diplomate et écrivain haïtien né aux Gonaïves. Professeur d'histoire, il écrivit dans les journaux *Le Matin*, *Artibonite* et *Haïti Miroir*. Il a participé à la résistance contre les troupes d'occupation nord-américaines. Il fut emprisonné pendant plusieurs mois. En 1937, après le massacre des Haïtiens en République dominicaine, il publia « Lettre à un Dominicain » et il critiqua le président Sténio Vincent*. Il est mort en exil à Caracas, sous le régime de Duvalier*. Il fut un ardent nationaliste, auteur du roman :

♣ *Le Nègre masqué* (1933), au contenu indigéniste, nationaliste et par conséquent anti-américain. « *Moins un roman qu'une succession de petits documents humains* », suivant l'auteur lui-même, ce texte porte d'ailleurs le sous-titre « tranche de vie haïtienne ». Le héros, l'avocat Roger Sinclair est partagé entre l'amour de deux femmes : l'une est française et blanche, l'autre est haïtienne d'origine dominicaine. Il se bat contre les *Marines*, puis il part pour la France ; *Abrégé d'histoire d'Haïti, 1492-1946, cours élémentaire et moyen à l'usage des candidats au certificat d'études primaires* (1946). *Toussaint Louverture, libérateur d'Haïti* (1947).

Alfonseca, Miguel, (1942-1994).

Journaliste, acteur de théâtre, pédagogue et poète, né à Santo Domingo. Tout jeune, il a combattu la dictature de Trujillo*, ce qui lui valut la prison. ♣ *Arribo de la luz* (1965) ; *La guerra y los cantos* (1966) ; *El enemigo* (1970) ; « Sombre chant choral pour des envahisseurs », poèmes traduits par Claude Couffon, dans *Poésie dominicaine* (1995) ; *Pure perte*, édition bilingue, version française de Maya Surduts et de l'auteur, 31 dessins de l'auteur.

Aliker, André (1900-1934). Journaliste et militant communiste martiniquais qui a été retrouvé ligoté et noyé sur une plage le 12 janvier 1934. Cet assassinat a été à l'origine de « l'affaire Aliker ». Il était gérant et rédacteur du journal *Justice*. Il avait en sa possession des documents qui prouvaient la culpabilité d'un propriétaire béké* du nom d'Eugène Aubéry, ses fausses déclarations et ses impôts impayés. La publication des pièces du dossier dans son journal, lui avait valu pressions et menaces. Aucun des commanditaires probables du meurtre

ne fut interrogé ni inquiété. Le scandale s'étendit bien au-delà de la Martinique. La « justice coloniale » fut alors dénoncée. Marcel Aliker voulut venger son frère André en tirant sur Aubéry, mais son arme s'enraya. Le procès qui s'ensuivit vit l'acquiescement de Marcel Aliker. « L'affaire Aliker » eut une très grande répercussion dans la mesure où elle a symbolisé la justice de classe et la lutte du prolétariat martiniquais contre les Békés. → Voir : **Victor Nazaire Coridun**, *J'ai voulu venger mon frère : vers la révision du procès André Aliker* (1936) et **Vincent Placolý**, *La Fin douloureuse et tragique d'André Aliker* (1969).

Alix, Juan Antonio (1833-1918). Poète dominicain, né à Moca. Surnommé *el Cantor del Yaque*, c'est le poète *criollo* par excellence, auteur de célèbres *décimas*. Il a utilisé le parler populaire des paysans de Cibao. Les poésies de *Papa Taño* circulaient sur des feuilles volantes et elles étaient connues de tous. Elles étaient inspirées d'événements de la vie quotidienne, de faits politiques marquants et de rumeurs populaires traitées avec humour sur un ton satirique. ♣ *Viaje de Gerardo Etanislao por la mayor parte de los pueblos de la República Dominicana* (1885) ; *Apuntes para una historia de San Francisco de Macoris* (1894) ; *Décimas* (1927) ; *Décimas inéditas* (1966) ; *Décimas políticas* (1977).

Alonso, Alicia (1921). Danseuse et chorégraphe, née à La Havane. De son vrai nom Alicia **Ernestina de la Caridad del Cobre Martínez**, elle prit le nom de son mari et partenaire Fernando Alonso. Elle fit des études de danse successivement à Cuba, à New York, puis à Londres, avec Sophia Fedorova, Anatole Vilzak, Ludmilla Shollar et Vera Volkova. ♦ À

dix-neuf ans, elle devint presque aveugle ce qui n'entrava en rien sa carrière. Elle fit partie du New York City Ballet. Elle travailla avec les plus grands chorégraphes et mit en scène des ballets célèbres à Paris, Vienne, Prague, Naples et Milan. À La Havane, elle fonda, en 1948, le *Ballet Alicia Alonso* qui allait devenir le *Ballet national de Cuba*, dont elle est toujours la directrice. La qualité de sa technique et l'originalité de ses chorégraphies en font l'une des danseuses les plus importantes du XX^e s. La danseuse étoile Alicia Alonso a reçu en 2002, le titre d'ambassadrice de bonne volonté de l'Unesco pour sa contribution à l'essor et la diffusion de la danse classique.

ALTAGRACIA (Nuestra Señora de la).

Patronne de la République dominicaine. La tradition religieuse veut qu'une image précise de la Nativité aurait été vue en songe par une jeune fille à Higüey. Plus tard un mystérieux vieillard aurait montré la représentation de cette Vierge à l'Enfant sur une peinture qu'il avait avec lui, alors qu'aucune autorité ecclésiastique n'avait eu connaissance de son existence. Le lendemain, le vieillard avait disparu. Cette toile, de petite dimension, est de l'école espagnole du XVI^e s. Marie porte de façon prémonitoire, les couleurs du drapeau dominicain. Elle a été couronnée sous le pontificat de Pie XI (1922) et par Jean-Paul II, lors de sa visite en 1979. Un sanctuaire à Higüey est un lieu de pèlerinage populaire.

Álvarez, Adalberto (1948). Compositeur et musicien cubain, né à Camagüey. Il fonda le *Son 14* à Santiago. Avec son groupe *Adalberto Álvarez y su son*, dans les années 70, il donna un nouvel élan à la musique traditionnelle cubaine (*sones**, *boleros** et *charangas**). Il a

été surnommé « *El Caballero del son* ». Les paroles de ses chansons évoquent l'amour, les problèmes de la vie quotidienne, ainsi que la *santería** (Adalberto est *babalú**) comme on peut l'apprécier dans la chanson « *Y que tu quieres que te den* », mélange de *rap* et de *son*. Dans l'orchestre d'Adalberto Álvarez se distinguent les chanteurs Jorge Luis Rojas « *Rojitas* » et Aramis Galindo. Parmi ses compositions les plus célèbres, il faut citer *Son de la madrugada*, *Por un besito mi amor* ; *Borracho me casé* ; *La soledad es mala consejera*, etc.

Álvarez, Julia (1950). Poète, romancière et essayiste dominicaine, née à New York. Elle a passé sa jeunesse en République dominicaine, puis alla aux États-Unis. Elle écrit en anglais. ♣ *How the García girls Lost their accent* ; *Antes se ser libres* ; le roman raconte la vie de la famille Mirabal sous la dictature de Trujillo*. Trois sœurs s'investissent dans une action politique en vue de renverser le régime. Elles sont poursuivies, et emprisonnées... ; *En el tiempo de las mariposas*. Œuvre dénonciatrice des exactions commises sous la dictature de Trujillo. Le roman a servi de scénario à un film du même nom (2001) avec Selma Hayek.

Álvarez Bravo, Armando (1938). Poète, essayiste, et journaliste cubain né à La Havane. Il a dû s'exiler de Cuba où ses œuvres sont interdites. Après un séjour aux États-Unis, il s'est installé en Espagne en 1981. ♣ Poésies : *El azoro* (1964) ; *Relaciones* (1968) ; *Para domar un animal* (1981) ; *Juicio de residencia* (1982) ; *Trenos* (1997). Il a publié une anthologie commentée de l'œuvre de José Lezama Lima* (*Lezama Lima: los grandes todos*, 1966) et un dictionnaire de la littérature cubaine.

AMÉRINDIENS et MARRONS DE GUYANE (Droits coutumiers des).

La Guyane abrite de nombreuses « sociétés tribales ». Ces communautés ethniques, qu'il s'agisse d'Amérindiens, de « Noirs marrons* » ou de H'mongs*, obéissent spontanément à des règles coutumières et par conséquent elles ont des systèmes sociaux et juridiques éloignés du Droit français qui leur est pourtant aussi applicable dans le département guyanais. Dans un projet de loi (1972) une réglementation a été établie pour des groupements, Bonis*, Djukas et Wayanas (Maroni), Oyampis*, Émerillons*, Palikours* et Galibis* (Oyapock) qui ont un mode de vie et un système économique adaptés à leur pays et qui demeurent attachés à leur culture. Parmi les articles, on retiendra :

Des groupements tribaux : **Art. 2 :** *Chacun des groupements tribaux de la Guyane française est doté d'une personnalité juridique. Il vit sous la loi coutumière liée à son organisation familiale et sociale.* **Art. 3 :** *Le groupement tribal est seul habilité à définir le droit coutumier régissant l'état des personnes, la possession et la transmission des biens et à modifier ce droit en fonction de l'évolution de son genre de vie.* **Art. 4 :** *Le groupement tribal possède des droits éminents sur les terres constituant son domaine coutumier d'activité. Ces terres sont dans la limite des périmètres de protection définis par arrêté préfectoral, indisponibles et incessibles.* **Art. 5 :** *L'appartenance tribale est compatible avec la qualité de citoyen français.*

Du statut des personnes : **Art. 7 :** *Les ressortissants français d'appartenance tribale ne sont pas régis par le Code civil français et demeurent soumis au droit coutumier à moins qu'ils n'y renoncent expressément par décision individuelle.*

Art. 8 : *Les ressortissants français d'appartenance tribale ne sont pas astreints au service militaire.* **Art. 9 :** *Les conditions dans lesquelles les ressortissants français d'appartenance tribale sont soumis à l'obligation scolaire, sont définies par arrêté conjoint du ministre des Départements d'outre-mer et du ministre de l'Éducation nationale.* **Art. 11 :** *Les ressortissants français d'appartenance tribale ne sont soumis au droit pénal français que dans leurs rapports avec des tiers.* **Art. 18 :** *Il est créé un Service autonome des populations tribales du département de la Guyane et un Conseil des populations tribales.*

Anacaona (1480?-1503). Figure emblématique taína. Elle était l'épouse du cacique Caonabo et sœur de Bohechío, qui étaient, respectivement, caciques de Maguama et de Jaragua. Lors de la conquête de l'île *Española*, Anacaona, dont le nom signifie « fleur d'or », coopéra d'abord, puis elle s'opposa aux conquistadores, en particulier à Roldán. Capturée par Nicolás de Ovando, elle fut transférée à Santo Domingo, où elle fut pendue. ♦ Paradoxalement, on peut voir sa statue aux pieds de Christophe Colomb sur la place de la cathédrale de Santo Domingo. Elle est cependant, avant tout, le symbole de la résistance indienne. ♦ « La grande dame d'Haïti » a inspiré un beau tableau de Emilecar Simil : *Anacaona, reine d'Ayiti*.

Anglade, Georges (1944). Géographe, enseignant, romancier et essayiste haïtien, né à Port-au-Prince. Anti-Duvaliériste, il dut s'exiler à Montréal. Il a participé à la fondation de l'université de Québec et a animé le MAS (Mouvement haïtien de solidarité). Il a été ministre dans le

gouvernement de Préval. Comme homme de Lettres, Georges Anglade est à la fois théoricien et praticien de la Lodyans, genre dont le modèle remonte à Justin Lhérisson* et que Jacques-Stephen Alexis* désigne comme le genre littéraire propre à Haïti. ➔ Lodyans : *Les Blancs de Mémoire* (1999) ; *Leurs jupons dépassent* (2000) ; *Ce pays qui m'habite* (2002) ; *Et si Haïti déclarait la guerre aux USA ?* (2004) ; *Rire haïtien / Haitian Laughter*, recueil bilingue de 90 lodyans (2006). Essais : *L'Espace haïtien* (1974) ; *Mon pays d'Haïti* (1977) ; *Espace et liberté en Haïti* (1982) ; *Atlas critique d'Haïti* (1982) ; *Cartes sur table* (1990).

ANGUILLA. ♦ **Situation géographique** : Anguilla est un archipel de 91 km² situé dans les Petites Antilles entre l'île de Saint-Martin au sud et les îles Vierges à l'Ouest à quelque 240 km à l'est de Porto Rico. C'est un territoire britannique d'outre-mer (un PTOM, selon les termes de l'Union européenne). L'archipel comprend une île principale, Anguilla, ainsi que quelques îlots (Dog Island, Scrub Island, Seal Island et Prickley Pear Cays). La capitale est The Valley. La langue officielle est l'anglais. Il s'agit d'un territoire britannique d'outre-mer. ♦ **Population** : 12 000 hab. en 2004 (90 % de Noirs ; 4,6 % de Métis ; 3,7 % de Blancs ; 0,8 % d'Indo-Pakistanaï ; 0,2 % d'Amérindiens Caraïbes et 0,2 % de Chinois). ♦ **Histoire** : les premiers habitants de l'archipel d'Anguilla, comme les autres îles Sous-le-Vent, furent les Amérindiens Ciboneys*. Les Ciboneys durent affronter les Arawaks* à partir du I^{er} s. de notre ère, puis ils disparurent progressivement. ♦ C'est Christophe Colomb qui baptisa l'île *Anguilla* lors de son second voyage en 1493, en raison

de sa forme allongée. Ce furent les Anglais qui colonisèrent l'île, dès 1650. ♦ Anguilla devint en 1971 une « colonie autonome rattachée à la couronne britannique ». La colonie fut officiellement séparée de la Fédération de Saint-Christophe et Nevis en 1980. Anguilla se dota d'une constitution distincte en 1982, Anguilla acquit alors le statut de territoire britannique distinct avec un gouverneur, un conseil exécutif et une assemblée législative. En 1995, Anguilla devint membre associé à l'Organisation des États de la Caraïbe orientale.

Ángulo Gurido, Francisco Javier (1816-1884). Journaliste et écrivain, né à Santo Domingo. Peu après sa naissance, il suivit ses parents à Cuba où il resta une trentaine d'années et où il écrivit ses premières œuvres. À Matanzas, il a fondé *La Prensa*, en 1840. De retour à Santo Domingo en 1853, il collabora aux principaux journaux du pays. ➔ *Ensayos poéticos* (1843) ; *La fantasma de Higuey* (1857) ; *La campana del higo* (1866) ; *La ciguapa* (1866) ; *Silvio* (1866). Il est l'auteur de la première œuvre dominicaine indigéniste *Iguaniona* (1867), drame historique en vers et en trois actes. Cette publication avait été précédée par un poème de Ángulo Guridi, fondateur de ce courant littéraire : « Maguana » (1840). La littérature dominicaine lui est aussi redevable du premier conte, *El Garito* (1854).

ANTHOLOGIE DE LA NOUVELLE POÉSIE NÈGRE ET MALGACHE DE LANGUE FRANÇAISE (1948). Anthologie publiée par Léopold Sédar Senghor et pour laquelle il a écrit une préface. Elle a eu une résonance internationale, en particulier grâce à la préface de Jean-Paul Sartre, *Orphée Noir*, où il écrivit notam-

ment : « À chaque époque sa poésie, à chaque époque les circonstances de l'histoire élisent une nation, une race, une classe pour reprendre le flambeau en créant des situations qui ne peuvent s'exprimer que par la poésie ». Il s'adresse davantage aux Blancs qu'aux Noirs. En tout cas, il a donné un appui décisif à la contestation du racisme blanc et à l'affirmation des valeurs de la « négritude* » qui jusqu'alors n'avaient pas été théorisées.

◆ Les écrivains qui sont regroupés dans cette anthologie « historique », bien que différents, sont dans leur majorité attachés à la négritude. ◆ Les poètes antillais sont : Léon-Gontran Damas*, pour la Guyane, Gilbert Gratiant*, Étienne Léro* et Aimé Césaire* pour la Martinique, Guy Tirolien* et Paul Niger* représentant la Guadeloupe, Léon Laleau*, Jacques Roumain*, Jean Fernand Brière* et René Balance* pour Haïti. L'Afrique noire était représentée par Birago Diop, Léopold Sédar Senghor et David Diop. Madagascar enfin, avec Jean-Joseph Rabéarivelo, Jacques Rabémananjara et Flavien Ranaivo.

Anthony, Michael (1932). Écrivain né à Mayaro (Trinidad-et-Tobago). ➤ *The Games were coming* (1963) ; *The Year in San Fernando* (1965), une veuve très pauvre lutte pour élever sa famille dans un village trinidadien ; *Green Days by the River* (1967) ; *Streets of Conflict* (1976) ; *Glimpses of Trinidad-and-Tobago* (1974) ; *Profile Trinidad* (1974) ; *The Making of Port of Spain* (1978) ; *All that Glitters* (1981) ; *In the Heat of the Day* (1996) ; *Historical Dictionary of Trinidad-and-Tobago* (2001).

ANTIGUA-et-BARBUDA. ◆ **Superficie** : archipel et pays des Antilles d'une

superficie de 442 km². ◆ **Situation géographique** : la capitale est Saint-John's. Cet État est composé de deux îles principales, l'île d'Antigua, et l'île de Barbuda, ou Barbude, et de quelques îles plus petites. La ville principale est la capitale Saint-John's sur Antigua ; la ville la plus grande de Barbuda est Codrington.

◆ **Population** : 66 970 habitants (2001).

◆ **Histoire** : les Ciboneys* étaient les plus anciens habitants (2500 av. J.-C.), puis arrivèrent les Arawaks* et les Caraïbes*. Christophe Colomb y débarqua en 1493, lors de son second voyage. Elles furent d'abord colonisées par les Espagnols et les Français ensuite par les Anglais. En 1674, sir Christopher Codrington fonda la première grande plantation de sucre sur l'île d'Antigua. Au XVIII^e s., English Harbour, sur la côte sud d'Antigua, abrita une part importante de la flotte britannique, sous le commandement de l'amiral Nelson (1838). Les colons d'Antigua choisirent l'abolition immédiate de l'esclavage en 1834, sans apprentissage.

◆ En 1981, Antigua-et-Barbuda devint indépendante et entra au Commonwealth. Elle adhéra le 18 juin 1981 à l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO). Un gouverneur général représente la couronne d'Angleterre. Le pouvoir exécutif est assuré par un Premier ministre.

ANTILLANITÉ. L'antillanité est un concept forgé dans les années 60, par le poète, philosophe et dramaturge martiniquais Édouard Glissant*. Il est né d'une constatation : la société antillaise, au sens large, souffre de son passé colonial. Le remède que propose Édouard Glissant est la quête de l'identité antillaise. Son objectif est de mettre à jour le réel antillais à travers l'histoire commune de